



vente d un bien en liquidation judiciaire

Par **steph07**, le **04/02/2020** à **16:49**

bonjour ,

mon ex conjoint a eut une entreprise et était en liquidation judiciaire, la maison vient d'être vendue et hypothéquée par la banque, il y a un solde à devoir sachant que je n etais ni mariée, ni pacsée. Est ce que l on va me demander de rembourser le solde où y a t il un recours sachant qu il a vécu 2 ans et demi dedans sans rien me verser et c est opposé aux visites et a la vente .

Merci de votre réponse

Par **youris**, le **04/02/2020** à **17:45**

bonjour,

si vous n'étiez pas mariés, ce n'était pas juridiquement votre conjoint et comme vous n'étiez pas pacsés, c'était uniquement votre concubin.

vous n'êtes donc pas concerné par les dettes de votre concubin, sauf si bien sur vous aviez des liens avec l'entreprise de votre concubin ou si vous étiez solidaire des dettes de votre concubin pour un emprunt par exemple.

à qui appartenait la maison, puisque vous indiquez que votre ex a vécu 2 ans et demi dans cette maison sans rien vous verser ?

salutations